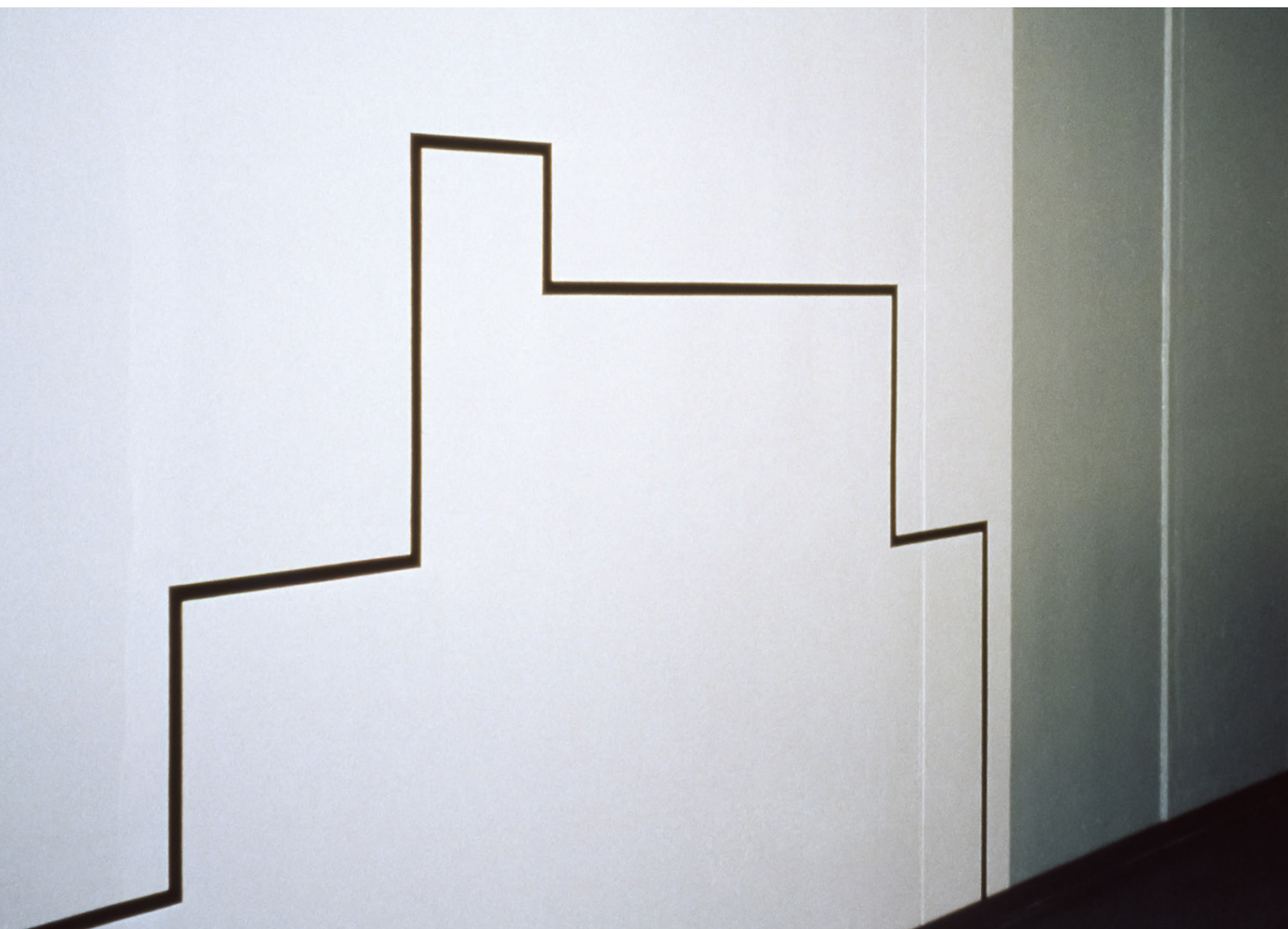


FICHE 048.1	ARTISTE ANNE PEVERELLI	BÂTIMENT Prison de La Tuilière	TYPE DE PROCÉDURE concours général	JURY (SUITE) Ivan Kolecek architecte mandataire Claude Magnin président SPSAS Fribourg Gérald Ramel représentant utilisateur André Vallotton représentant utilisateur MEMBRES SUPPLÉANTS Carlo Antognini architecte André Siron artiste
TITRE DE L'ŒUVRE — peinture murale	LIEU chemin des Peupliers 4 1027 Lonay	JURY PRÉSIDENT DU JURY, DÉLÉGUÉ CCAC Freddy Buache MEMBRES DU JURY Alexandre Antipas architecte, Service des bâtiments Fonso Boschetti architecte mandataire Sergio Emery artiste peintre		
RÉALISATION 1992	N° BÂTIMENT 171.871	REMARQUES cf. fiche 048.2 pour complément cf. plaquette architecture #48		



« C'était mon tout premier concours. Je suis partie de l'idée que c'était une maison comme les autres, à ce détail près que ses habitants, en majorité des femmes, n'ont pas le choix de leurs parcours, que certains feraient, des années durant, le même trajet entre la cellule, l'atelier, le réfectoire... Donc je voulais quelque chose qui ne se remarque pas au premier abord et ne se laisse pas lire en entier d'un seul regard. »

Et puis, il y a l'attention que l'artiste prête au lieu, à l'architecture, cherchant à y inscrire son travail sans le dévoyer. Elle s'appuie donc sur les formes géométriques primaires proposées par les architectes, le carré des plots de verre, le cercle des oculi... Motifs qu'elle distribue librement sur les murs des couloirs : carrés, seuls ou organisés en damiers noir et blanc ; cercles, tantôt circonférence, tantôt point ; ligne brisée surlignant l'escalier...

Nadja Maillard

Extrait de « Vaud. Art et architecture »

Editions Favre, 2014

Peinture.

« Le dessin est au cœur du travail d'Anne Peverelli. A la manière des recueils de pièces de musique ancienne, elle met à disposition de ses interprètes des ensembles de feuillets dessinés parmi lesquels nous avons été invité, en sa compagnie, à faire un choix.

Anne Peverelli pratique le dessin pleinement, comme un genre majeur, malgré la modestie de ses supports. Les papiers utilisés sont sans prétention, parfois même défraîchis. Ils sont récupérés dans des lots de provenance incertaine. Elle renonce à la blancheur ou à la couleur d'un papier noble. Le dessin le dignifie, l'instaure dans le champ de l'imaginaire, en le rehaussant, l'imprégnant, le parant. En retour le grain du papier s'anime et réagit parfois en légères ondulations. Les techniques sont hétéroclites : crayon, huile, laque, tipp-ex, acrylique, gouache, aquarelle, néo-color, etc. jamais mélangées, et toujours usant d'une seule couleur, de préférence sobre, naturelle, ocre, terre, gris, en applications légères, sans stridences, ni acidités.

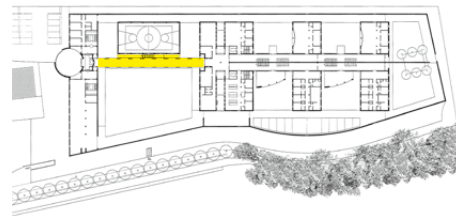
Les thèmes sont abstraits : points, lignes, plages, taches, réseaux, grilles, coulures, tracés, voiles, qui échappent le plus souvent à la rigueur géométrique et sont emprunts de ductilités organiques favorisant les approches sensuelles et les déambulations poétiques (...). »

Alberto de Andrés,

Extraits de « Suite romainmonastérienne »

www.espacedam.ch/113-anne-peverelli





PROCÉDURE ET OBJECTIFS

Dans le cadre des travaux de construction de la nouvelle prison de La Tuilière à Lonay, le Service des bâtiments de l'Etat de Vaud, en application de la loi sur les activités culturelles du 19 septembre 1978 et son Règlement du 28 décembre 1979 concernant l'animation artistique des bâtiments de l'Etat, ouvre un concours de projets pour l'animation artistique des espaces communs intérieurs du bâtiment.

Les liaisons horizontales sont les « ruelles » intérieures du dispositif bâti. Elles donnent accès aux différentes « maisons », aux places et aux jardins. Le maître de l'ouvrage souhaite que l'œuvre d'art soit intégrée dans ces espaces de liaison et participe à leur mise en valeur.

ARTISTES INVITÉS ET PROJETS REÇUS

Carlo Baratelli LA CHAUX-DE-FONDS
 Anne Blanchet GENÈVE
 Benoît Deschenaux FRIBOURG

ARTISTES PARTICIPANTS ET PROJETS REÇUS

Claude Augsburger LAUSANNE
 Françoise Aviolat
 Carlo Baratelli NEUCHÂTEL
 Marianne et Pierre Bataillard LAUSANNE
 Frank Böttger LA SARRAZ
 Christine Bronimann LAUSANNE
 Anne-Hélène Darbellay CULLY
 Nicolas Dervey YVORNE
 Jean-Claude Deschamps LAUSANNE
 Peggy Donatsch VEVEY
 Charles Duboux LAUSANNE
 Roland Dulac
 André Félix LAUSANNE
 Yves Fontanellaz LAUSANNE
 Georges Focseneanu LAUSANNE
 Philippe Fragnière LAUSANNE
 Max François
 André Gasser LAUSANNE
 Dominique-Georges Grange, Rosaria Biadici
 SEIGNEUX
 Michel Jaquier ORBE
 Erika Käslin
 Eva Köszäli-Tamàs

ARTISTES PARTICIPANTS ET PROJETS REÇUS (SUITE)

Sylvia Krenz ÉPALINGES
 Jean-Philippe Linder LUSSY-SUR-MORGES
 Brigitte Marbehant-Jardin, Mario Masini,
 Bernard Saugy LAUSANNE
 Jean-Jacques Novello CROY
 Anne Peverelli LAUSANNE
 Patrick Pichard LAUSANNE
 Maurice Ruche LAUSANNE
 Daniel Sallin MONTREUX
 Jean-Claude Schauenberg LAUSANNE
 Jean Scheurer LAUSANNE
 Claude Tièche ÉCHALLENS
 John Thum ÉCHALLENS
 Sylvie Vallat
 Yves Zbinden LAUSANNE
 Zzürcher CUDREFIN

EXAMEN DES PROJETS

Le jury s'est réuni pour juger les propositions reçues le jeudi 31 novembre 1991.

Après une visite des bâtiments et, en particulier, des lieux destinés à recevoir l'œuvre d'art, le jury procède à un premier examen des projets.

Au terme de ce premier examen, le jury décide d'exclure du jugement 2 propositions, qui ne respectent pas le périmètre, les impératifs du concours ou ne répondent pas aux exigences du concours.

Par ailleurs, 15 propositions estimées insuffisantes, ne correspondant pas au but fixé par l'organisateur ou jugées inappropriées pour le cadre donné sont écartées.

Le jury procède à un deuxième tour d'élimination au terme duquel sont écartés 12 projets.

Les 8 propositions restantes font l'objet d'un examen approfondi portant, outre les aspects esthétiques, sur les aspects pratiques de réalisation, d'entretien et de coût.

A l'issue de cet examen approfondi, le jury retient 4 projets en vue du classement et de l'attribution des prix.

CHOIX DE L'ŒUVRE

Au terme de ses délibérations, le jury décide d'attribuer les prix suivants :

1^{er} prix : Anne Peverelli, CHF 15 000.-
 2^e prix : Jean-Claude Deschamps, CHF 8000.-
 3^e prix ex aequo : Sylvia Krenz, Jean Scheurer
 CHF 6000.- chacun.

Le jury recommande au maître de l'ouvrage :

- la réalisation du premier prix ;
- l'éventuelle réalisation partielle du 2^e prix, à un lieu qui reste à définir et sous réserve des disponibilités financières après l'exécution du 1^{er} prix.

BUDGET

Sur les bases définies dans le RAABE (édition du 28.12.1979), le montant consacré à la réalisation de l'animation artistique est de :
 CHF 100 000.- TTC.

Ce montant regroupe le budget des fiches O48.1 et O48.2.

CRITIQUE DU PROJET RETENU

Une grande cohérence de la démarche et un concept clair caractérisent cette proposition qui établit un rapport avec l'architecture, en la mettant en valeur et en lui apportant un plus indiscutable. Il s'agit d'une œuvre sensible et forte, présentant un intérêt de lecture certain, aussi bien dans ses parties que dans son ensemble. La transposition des éléments constitutifs de la composition au couloir du niveau inférieur est heureuse et habile.

La simplicité des moyens mis en œuvre rend la réalisation de ce projet économique et son entretien sans problèmes.

ARCHITECTES MANDATAIRES

Fonso Boschetti et Ivan Kolecek architectes
 LAUSANNE